

LA REVUE DES LECTURES



GLANURES HISTORIQUES

Nous recevons de l'hon. juge Camille Pouliot, de la Cour Supérieure, une intéressante brochure portant le titre de "Glanures Historiques et Légales" et, en sous-titre: "Autour de l'ordonnance de la marine de 1681." La brochure est dédiée à l'hon. juge Migneault, et à l'hon. juge Thibaudeau-Rinfret, de la Cour Supérieure du Canada.

Ce travail historique de M. le juge Pouliot est le développement d'une conférence faite à un déjeuner-causerie du Jeune Barreau de Québec, le 10 juin 1921 et en présence du juge en chef sir François Lemieux.

L'auteur fait tout d'abord l'histoire de l'établissement d'une Cour d'Amirauté au Canada, le 12 janvier 1717; puis il rappelle l'Acte de Québec, l'Acte impérial de la marine marchande et parle ensuite de la validité des Edits et Ordonnances Royaux devant les tribunaux britanniques.

Cet ouvrage de M. le juge Pouliot est d'un haut intérêt historique et d'une profonde compétence juridique. Il sera lu avec plaisir par les membres de la Magistrature et du Barreau et aussi par tous ceux que les choses de notre histoire passionne.

En même temps que son dernier travail, M. le juge Pouliot nous fait le don gracieux et aimable des premières fleurs cueillies dans son jardin littéraire toutes embaumées encore et que vingt-cinq années n'ont pu faner.

C'est une brochure contenant des reminiscences de voyage joliment racontées, notes menues et délicates, écrites spécialement pour les membres de sa famille et, en effet, très affectionnellement dédiées par l'auteur à sa mère à qui il demande de trouver dans leur lecture "comme dans un pastel fané, mais toujours chéri, le souvenir et les traits des chers disparus."

Il y a plaisir à feuilleter, non seulement pour les membres de la famille du juge Pouliot, mais pour les étrangers, ces petites pages toutes fraîches encore et si sincèrement écrites.

D. P.

La branche du Cadastre au département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, vient de publier toutes les proclamations relatives aux érections de municipalités, de paroisses et de cantons, etc., qui ont paru dans la Gazette Officielle de 1896 à 1924 inclusivement. Cette compilation, qui a été faite par M. Odessa Picher, un des officiers du Cadastre, fait suite au volume de C.-E. Deschamps, paru en 1896. C'est une publication précieuse que les gens de profession apprécieront, car elle leur évitera bien des recherches dans les 28 volumes de la Gazette Officielle parus depuis 1896.

LE BIC

"Les Etapes d'une paroisse", par l'abbé J. D. Michaud,
curé de Val Brillant.

J'ai passé, tout dernièrement, une soirée bien agréable. J'étais au chaud dans mon cabinet de travail à l'unique fenêtre hermétiquement fermée encore que mai fleurissait au calendrier depuis déjà plusieurs jours; et pourtant, le "nordet," le terrible "nordet" québécois soufflant en bourrasque dehors donnait encore l'illusion parfaite de l'hiver. Aussi la douce chaleur des calorifères invitait bien plus au travail qu'incitait à la promenade "emmé la jeune verdure" le joli mois de mai qui, dans le royaume du "nordet", n'existe que dans l'imagination des poètes.

Tout bonnement, armé d'un coupe-papier, je me mis au hasard à "coupailler"—auteur des Zigs-Zags, venez-moi en aide!—à travers les feuillets d'un gros in-folio de plus de 300 pages que je venais de recevoir. Je l'avoue: peu d'enthousiasme, d'abord, dans mon œuvre de déqualcage; je jetais un coup d'œil ici, coup d'œil là dans les pages découvertes subitement par mon coupe-papier; et je lisais un paragraphe par-ci, une page par là. Je saisis comme cela, à vue d'œil, ici un fait historique inédit, là une légende, plus loin, le rappel d'une tradition; enfin, je m'arrêtai. Je revins aux toutes premières pages du livre que je commençai à lire attentivement. J'allai jusqu'au bout.... Un coq chanta du fond d'une cave voisine, quand je terminai la lecture de l'ouvrage.

C'est l'histoire complète d'une des plus intéressantes et des plus anciennes régions du territoire de l'ancienne Nouvelle-France que nous trace l'abbé Michaud, et, nous n'exagérons pas, c'est fait d'une façon de maître. On lit cet ouvrage comme un intéressant roman. Que de faits inédits, insoupçonnés, l'auteur nous donne sur la vie passée de ce pittoresque coin de notre province.

Dans un article publié sur cet ouvrage dans un dernier numéro du Progrès du Golfe, et signé Laurent Du Golfe, relativement à ces faits historiques révélés par M. l'abbé Michaud, on lit, entre autres choses:

"Par exemple, combien de Canadiens, à part quelques rares chercheurs, savaient que le Bic avait été reconnu, entre 1497 et 1675,—oui déjà!—par des pêcheurs Basques, par Jean Cabot, Gaspard Cortéreal, Jean Denys, Valasco et Thomas Aubert; qu'il avait été, pour Vauban, un sujet d'étude aux fins d'en faire le port de mer le plus important de la colonie d'alors? Qui eût pensé que Frontenac, notre Grand Frontenac en avait concédé de sa main au nom du Roy, la seigneurie au Sieur de Vitry? Qui de nous avait déjà entendu dire que cette Seigneurie se bornait autrefois à la rivière Mitis? Ceci vous surprend? Le livre de l'abbé Michaud vous expliquera pourquoi. Il vous intéressera aussi par la relation du procès retentissant dont cette borne fut jadis l'occasion entre les Seigneurs du Bic et de Rimouski. Il vous captivera par le récit de plusieurs autres faits et incidents